

La distribution des articles du français

Sylvain Kahane

L'objet de cet article¹ est de décrire la distribution des articles du français. Deux dimensions sont à envisager. La dimension paradigmatique : il existe plusieurs articles en distribution complémentaire. La dimension syntagmatique : chaque article possède des propriétés distributionnelles et un placement propres. Cette contribution sera donc divisée en deux parties. Dans la première, nous tenterons de définir la notion d'article et de délimiter les différents articles du français. L'opposition massif-comptable des noms joue un grand rôle dans cette répartition. Dans la deuxième partie, nous présenterons une modélisation topologique de la distribution linéaire des articles, ainsi que des déterminants adjectivaux.

1 Les articles du français

1.1 La définitude et la notion d'article

Nous considérons que les déterminants du français se répartissent entre définis (LE, CET, MON)² et indéfinis (UN, DES, PLUSIEURS, CHACUN, ...)³. Outre diverses propriétés distributionnelles communes, les déterminants de ces deux classes se distinguent par le sens qu'ils partagent. Ainsi, un groupe nominal X est

¹ Je suis heureux de dédier cet article à Pierre Le Goffic. Outre le fait qu'il est devenu un ami fidèle au travers de nos échanges, il y a deux raisons pour lesquelles je lui adresse cet article. D'une part, il est de ceux qui ont saisi l'importance du lexique dans la description grammaticale, comme le montrent ses études des mots *k*^w. D'autre part, nous partageons l'un et l'autre la conviction que la structure topologique joue un rôle central dans la description de l'ordre des mots et la syntaxe en général. Et ces deux points sont au cœur de cette étude.

² Nous notons en majuscules les unités lexicales. Dans l'absolu, nous devrions distinguer entre elles par un numéro lexicographique les différentes unités lexicales d'un vocable.

³ Nous adoptons une position très tranchée sur l'opposition défini-indéfini. On trouvera de nombreuses mises en question comme Corblin 1987, Kleiber 1994 ou Dobrovie-Sorin 2004.

défini si le contexte permet au Locuteur de repérer l'objet du monde⁴ que X dénote et de penser que le Destinataire l'a également repéré (voir Riegel et al. 1994 : 154 pour une définition équivalente). (Le contexte inclut le monde extérieur directement perceptible par les interlocuteurs, les connaissances partagées par les interlocuteurs (les objets « conventionnels » : le roi de France Henri IV, la capitale du Zimbabwe...) et le discours antérieur (les objets du discours).) Un déterminant **indéfini** entraîne une interprétation opposée : le contexte ne permet pas au Locuteur de repérer l'objet du monde que X dénote ou ne lui permet pas de penser que le Destinataire l'ait repéré.

Dans la mesure où l'interprétation défini-indéfini est obligatoire pour tout groupe nominal⁵, nous considérons que défini et indéfini sont des grammèmes du français formant une catégorie flexionnelle du nom, que nous appellerons **définitude** (préférant ce terme à celui plus traditionnel, mais plus ambigu, de détermination). Un **grammème** est une signification grammaticale. Les grammèmes forment des catégories flexionnelles. Une **catégorie flexionnelle** pour une classe X est une famille finie de significations en distribution complémentaire, dont la présence est obligatoire avec toute lexie de X, mais dont le choix de l'élément particulier est normalement libre (Mel'čuk 1993 : 263). Autrement dit, à chaque fois qu'un locuteur utilise une lexie de X, il doit choisir dans chacune des catégories flexionnelles de X un grammème. Ainsi on ne peut pas utiliser un nom en français sans lui attribuer au choix le singulier ou le pluriel et le nombre est donc une catégorie flexionnelle du nom.

Le fait de considérer la définitude comme une catégorie flexionnelle n'est quand même pas aussi évident, que pour d'autres catégories flexionnelles, comme, par exemple, le temps verbal en français. Deux choses nous incitent à faire néanmoins ce choix : 1) le fait, comme nous l'avons dit, que le choix entre défini et indéfini est systématique pour un nom, et 2) le fait qu'il existe des marqueurs spécifiques de la définitude, c'est-à-dire des morphèmes dont le sens est 'défini' ou 'indéfini'. Ces marqueurs sont justement les articles et c'est ainsi que nous les définissons : un **article** est un marqueur lexical de la définitude (et de la définitude seule).

On pourrait objecter au fait de considérer la définitude comme une catégorie flexionnelle les arguments suivants : 1) les marqueurs de la définitude – les articles – ne sont pas des morphèmes flexionnels, mais des morphèmes lexicaux, et 2) ces marqueurs ne sont pas toujours présents, puisqu'ils commutent avec d'autres

⁴ Le monde en question est bien sûr un « objet » construit par le discours dans le cerveau des interlocuteurs, même si celui-ci renvoie éventuellement au monde réel.

⁵ Il existe des positions où le nom n'est pas marqué pour la définitude (*nous parlons politique, cheval, problèmes personnels, chiffons ...*), mais même dans ces positions l'absence de définitude est contrôlée par un élément (le régime du verbe PARLER dans l'exemple précédent). L'absence de définitude est par exemple courante dans les constructions à verbe support, où le rôle prédicatif du nom rend la définitude inappropriée : *avoir besoin, faire mal, perdre courage ...* L'absence de définitude se rencontre également dans les chaînes N₁ – Prép – N₂ (*un compas de menuisier, une table de jardin, un verre à vin, une montre à quartz, un téléphone sans fil, une chemise pour homme*), où elle est sémantiquement justifiée par l'absence de référentialité de N₂.

déterminants, dont le sens est plus complexe. Concernant ces deux points, on peut dire qu'il en va à peu près de même du nombre des noms en français, qui, à l'oral n'est pas réalisé sur le nom, mais de manière cumulative avec la définitude : /ləʃɑ/ (*le chat*), /ɛ̃ʃɑ/ (*un chat*), /ləʃɑ/ (*les chats* /**de**ʃɑ/ (*des chats*). Même les temps verbaux possèdent, en plus des formes flexionnelles, des formes analytiques comme le passé composé. De plus, le fait d'être réalisé de manière cumulative avec un autre morphème est une caractéristique assez courante des grammèmes. Une autre caractéristique des grammèmes est d'avoir plusieurs réalisations (allomorphes), ce qui est le cas de l'indéfini' comme nous allons le voir maintenant.

1.2 Les différents articles du français

L'opposition défini-indéfini est loin d'être parfaite en français. Alors que du côté du défini le français possède incontestablement un seul article, LE⁶, qui se fléchit en nombre et en genre (*le* = LE_{sg,masc}, *la* = LE_{sg,fém} et *les* = LE_{pl}), le panorama de l'indéfini est particulièrement complexe avec deux lexies au singulier (UN/DU) (1a) et une au pluriel (DES) alternant deux formes (*de* et *des*) (1b), ainsi que la préposition DE au négatif (1c) et une forme zéro après la préposition DE (1d) :

- (1) **a.** *Pierre a acheté **une** télévision et **du** papier.*
 b. *Pierre a acheté **des** livres/**de** beaux livres.*
 c. *Pierre n'a pas acheté **de** télévision/**de** papier/**de** livres.*
 d. *Pierre a parlé de _ livres qu'il a lus récemment.*

De plus ces formes sont d'origines variées et forment une classe assez hétérogène :

- UN est issu de la famille des numéraux ; c'est l'indéfini singulier des noms comptables ; il se comporte comme les autres déterminants indéfinis et non comme les numéraux, qui eux sont compatibles avec les déterminants définis (*les/ces/mes deux livres*).

⁶ Il existe un autre emploi de LE, dit générique, qu'il faut distinguer du LE spécifique :

- (i) **a.** *Pierre aime le vin/les livres.*
 b. *Le vent/Les araignées font peur à Pierre.*

Le LE générique, qui fait abstraction du contexte et renvoie à l'ensemble des objets qui peuvent être dénotés par le nom qu'il détermine, possède une distribution particulière, puisqu'il est nécessairement pluriel avec les noms comptables (et s'accorde avec les massifs). Ainsi les exemples suivants ne peuvent pas avoir d'interprétation générique :

- (ii) **a.** *#Pierre aime le livre.*
 b. *#L'araignée fait peur à Pierre.*

Il faut traiter à part les phrases dites génériques (*La baleine est un mammifère ; Les oiseaux n'ont pas de dents ; Un sujet doit obéir à son roi*), où l'ensemble de la phrase renvoie à une situation générique et où l'interprétation générique ne dépend pas des articles.

- **DU** est généralement appelé article partitif, mais de nombreux auteurs ont déjà défendu qu'il s'agit de l'article indéfini pour les massifs singuliers⁷. Nous reprendrons cette question dans la section suivante.
- **DE négatif** est une des lexies du vocable DE et fonctionne comme une préposition (Muller 1977, Gaatone 1992); il n'est possible que dans la position de complément d'objet direct et remplace dans cette position aussi bien DU et DES que UN.
- **DES** est l'article indéfini pluriel⁸; il est à la fois le pluriel de UN pour les comptables et le pluriel morphologique de DU, avec lequel il partage un certain nombre de propriétés distributionnelles sur lesquelles nous reviendrons (Kupferman 1998). Nous considérons les emplois de *de* devant un adjectif comme des formes atones de DES. DES peut être réalisé par *de* devant un adjectif (*Pierre achète **de/des** bons fruits*)⁹; il est toujours réalisé par *de* devant un adjectif quantifieur (*Pierre achète **de**/*des nombreux fruits*).

Cette classe distributionnelle des **adjectifs quantifieurs**, comme RARES ou NOMBREUX, méritent un coup d'œil. La cooccurrence des adjectifs quantifieurs avec des déterminants indéfinis (et quasi-indéfinis, voir deuxième partie) autres que DES est difficile (**plusieurs nombreux, *différents nombreux, *divers rares*; seul le redondant *quelques rares* paraît possible), ce qui est compréhensible, puisque ces adjectifs assurent déjà la quantification. D'autres adjectifs encore n'acceptent pas la forme *des*, comme AUTRE¹⁰. On notera que, comme les adjectifs quantifieurs, cet adjectif a un lien avec la détermination et plus précisément la référentialité, ce qui en fait un cousin sémantique de la définitude.

On notera pour terminer le contraste entre le DE négatif, qui commute avec UN, DU et DES, et la préposition standard DE, qui bloque la réalisation de DU et DES

⁷ Les noms massifs ne varient pas en nombre. La plupart sont singuliers (*l'eau, la radio, le courage, etc.*), mais il existe aussi de nombreux noms massifs pluriels (*les rillettes, les fiançailles, les gens, les informations, etc.*).

⁸ DES est un indéfini pluriel, mais le pluriel français ne marque pas de manière forte la pluralité. On a en particulier un contraste fort entre DES et PLUSIEURS que de nombreux auteurs ont remarqué (cf. par ex. Corblin 1987) :

- (i) a. *Avez-vous puni des élèves hier ? – Oui Pierre./*Non seulement Pierre.*
 b. *Avez-vous puni plusieurs élèves hier ? –Non seulement Pierre./*Oui Pierre.*

⁹ Cette règle ne vaut évidemment que si l'adjectif ne forme pas une locution avec le nom (*des bonnes femmes*; *#de bonnes femmes*; *des jeunes filles*; *?#de jeunes filles*). Par contre quand l'adjectif est seulement un collocatif du nom, *de* est possible : *de sombres idées, de grands hommes*. (Une collocation reste la composition d'un nom et d'un adjectif, même si le choix de l'adjectif est lexicalement contraint.)

¹⁰ Un cas un peu limite est l'adjectif TEL, que l'on trouve très rarement avec la forme *des* de DES (1 fois sur 200 sur le web). Cet adjectif doit être distingué du déterminant indéfini TEL (OU TEL), qui singulier (*Que tu prennes tel ou tel cheval, ça ne changera rien*; *?*Que tu prennes tels ou tels chevaux, ça ne changera rien*) (ce qui n'empêche pas d'en trouver de très nombreuses occurrences orthographiées au pluriel sur le web). L'adjectif TEL est surtout possible en contexte négatif-interrogatif : *Je n'avais jamais eu de tels problèmes avec une telle personne.*

(*Pierre parle de vin/fruits*), mais oblige celle de UN (*Pierre parle d'un ami/*d'ami ; Pierre vient d'un village/*de village*). C'est ce qui nous amène à considérer un article indéfini zéro utilisé à la place de DU et DES après la préposition DE ¹¹.

1.3. DU : article indéfini pour les massifs singuliers ?

DU est traditionnellement appelé l'article partitif. Une très nombreuse littérature pose la question de savoir s'il est ou non un article indéfini. Kupferman 1979, 1994 fait remonter la question à Buffier 1709, en passant par Frei 1960, qui prend nettement position pour l'indéfini.

Avant toute chose, il est nécessaire, à la suite de Kupferman 1979 et à l'instar de Nolda 2006, de distinguer clairement DU du partitif DE. Nous appelons **DE partitif** la lexie du vocable DE qui déclenche le sens partitif (\approx 'une partie de') et qui s'emploie devant la plupart des déterminants et pronoms :

- (2) **a.** *J'ai mangé de mon/ce/chaque gâteau.*
 b. *J'ai mangé du gâteau apporté par Marie.*
 c. *J'ai mangé de tous les gâteaux.*
 d. *J'ai mangé de mes/ces/plusieurs/quelques/deux gâteaux.*
 e. *J'ai mangé d'un gâteau délicieux.*
 f. *J'ai mangé de ça/celui-là/tout/certains/l'autre.*

Comme l'a remarqué Englebert 1992, DE partitif ne peut s'employer qu'en introduction du complément d'objet d'une petite classe de verbes, appelés verbes fragmentatifs. Ce DE a donc encore toutes les caractéristiques d'une préposition, comme le DE négatif¹². Les articles DU et DES sont assez clairement construits avec ce DE partitif, dont il partage la sémantique : *du vin*, c'est une partie de tout le vin et *des livres*, c'est une partie de tous les livres. Néanmoins, DU et DES possèdent une distribution différente du DE partitif et c'est ce qui nous autorise à les considérer comme des lexies à part entière : il s'agit de locutions formées à partir de DE partitif + LE générique, où le DE a perdu son rôle prépositionnel, pour former quasiment un mot avec LE (au delà de la question de l'amalgame en *du* qui est possible même lorsque DE et LE sont deux lexies, et donc deux mots, clairement séparées).

On notera qu'après un verbe fragmentatif, *du* et *des* sont ambigus, entre l'article DU ou DES (3-4)a et la forme compositionnelle DE partitif + LE défini (3-4)b :

- (3) **a.** *Pierre a mangé du gâteau* (= une partie du gâteau)
 b. *Pierre a mangé du gâteau* (= une certaine quantité de gâteau)
- (4) **a.** *Pierre a mangé des carottes* (= une partie des carottes)

¹¹ Une autre solution plus traditionnelle, mais peu défendable morphophonologiquement, est de considérer que *de* réalise conjointement la préposition et l'indéfini et qu'il s'agit donc d'une contraction : DE_(Prép) + DU/DES_(Art) se réalise par *de*.

¹² On trouve en russe une alternance comparable entre accusatif et génitif, avec la négation et avec les verbes fragmentatifs, l'accusatif entraînant une interprétation définie et le génitif une interprétation indéfinie (Partee 2005).

b. *Pierre a mangé des carottes* (=une certaine quantité de carottes)

Kupferman 1994 remet en doute la frontière entre DE partitif et DU en raison d'exemples du type (5a) (à contraster avec (5b)) :

- (5) **a.** *²Pierre est parti avec de mon/ce gâteau.*
b. **Pierre est parti avec de plusieurs gateaux.*

Ces exemples, par ailleurs difficiles à produire, ne peuvent effectivement s'analyser avec un DE partitif de nature prépositionnelle. Nous considérons qu'ils illustrent l'existence d'une autre lexie, que nous appellerons le DE prédéterminant, qui ne peut se combiner qu'avec les déterminants possessifs comme MON et le déterminant démonstratif CET et dont l'emploi reste plus que limité.

Maintenant que l'existence de DU est acquise, il nous faut encore convaincre qu'il s'agit bien d'un article indéfini. Comparons :

- (6) **a.** *Pierre a acheté du vin.*
b. *C'est Pierre qui a acheté le vin.*

L'opposition que l'on peut observer entre (6a) et (6b) est exactement de l'ordre indéfini-défini : dans les deux cas il s'agit de la même quantité indéterminée de vin, mais la première ne réfère pas un élément du contexte déjà identifié, alors que la deuxième si. Le contraste est absolument similaire à celui qu'on a entre (9a) et (9b) :

- (7) **a.** *Pierre a acheté une bouteille de vin.*
b. *C'est Pierre qui a acheté la bouteille de vin.*

Nous en déduisons que DU et UN ont exactement le même sens 'indéfini'. On peut comprendre pourquoi l'indéfini des noms massifs a pu se construire à partir du partitif DE, car pour un massif X, un indéfini réfère à une quantité quelconque de X, c'est-à-dire à une partie indéterminée de la totalité du X existant dans le monde. Il en va de même pour les indéfinis pluriels, puisque une multitude de X tend à être interprétée comme une masse composée de X et donc une partie de tous les X.¹³

Il reste néanmoins un problème d'envergure : si UN et DU sont tous deux des articles indéfinis, ils devraient être en distribution complémentaire. C'est ce que

¹³ Plusieurs auteurs (Attal 1976, Bosveld-De Smet 2000, Dobrovie-Sorin & Beyssade 2004) relèvent, à côté de l'emploi proprement indéfini de DES un emploi plus marqué avec une valeur « partitive » plus forte, puisque le groupe nominal fait alors référence à une partie d'un ensemble contextuellement donné et peut être repris par le pronom anaphorique AUTRE :

a. *Des élèves tambourinaient sur leurs tables, tandis que d'autres criaient à tue-tête.*

En fait, l'ensemble qui sert d'antécédent à AUTRE n'est pas introduit par DES, mais seulement induit par la situation (un groupe d'élèves appartient normalement à une classe, ce qui induit un groupe complémentaire). D'ailleurs, comme le fait remarquer Leeman (2004:131), la même valeur « partitive » est possible avec d'autres déterminants indéfinis :

c. *Trois élèves tambourinaient sur leurs tables, tandis que deux autres criaient à tue-tête.*

d. *Plusieurs élèves tambourinaient sur leurs tables, tandis que quelques autres criaient à tue-tête.*

Nous nous en tiendrons donc à une seule lexie DES, ayant valeur d'indéfini pur.

nous défendons, en disant que UN se combine avec les noms comptables et DU avec les noms massifs singulier. Mais d'aucuns considèrent que l'interprétation massive vs comptable est justement déclenchée par les articles UN et DU (*un poisson* vs *du poisson* ; *du vin* vs *un vin d'Australie*) et qu'ils sont donc porteurs de sens différents. Nous allons répondre.

Pour commencer, il nous paraît clair que cette alternance de sens n'est pas imputable à UN et DU, puisqu'elle s'observe aussi au défini (8-9) et avec DE négatif (10-11) :

- (8) **a.** *Pierre aime le vin*
 b. *Pierre aime les vins d'Australie.*
- (9) **a.** *Le poisson fait horreur à Pierre.*
 b. *Les poissons font horreur à Pierre.*
- (10) **a.** *Pierre ne boit pas de vin.*
 b. *Pierre ne boit pas de vins d'Australie.*
- (11) **a.** *Pierre ne mange pas de poisson.*
 b. *Pierre n'élève pas de poissons.*

On notera que, de manière tout à fait intéressante, avec LE générique comme avec DE négatif, les noms comptables sont au pluriel et que l'opposition comptable-massif est alors marquée par une opposition pluriel-singulier¹⁴.

La différence de sens qui existe entre *un poisson* et *du poisson* ne doit donc pas être directement attribuée à des sens supposés différents des articles UN et DU, mais au fait que UN et DU sélectionnent des lexies de nature différente : dans *un poisson*, POISSON **a** est une lexie comptable désignant un être vivant (éventuellement mort), tandis que dans *du poisson*, POISSON **b** est une lexie massive désignant la chair des poissons **a**.

Le cas de la paire *du vin* vs *un vin merveilleux* est plus gênant, car toutes les lexies massives acceptent cette alternance (*de l'eau* vs *une eau limpide* ; *du sel* vs *un sel iodé*). Mais ici aussi une solution convaincante a déjà été proposée : il s'agit d'une conversion régulière¹⁵, introduite par Bunt 1985 et appelée le trieur par Galmiche 1988, qui à toute lexie massive concrète X associe une unité comptable signifiant à peu près 'type de X', que nous noterons [TYPE X], qui nécessite l'usage obligatoire d'un modifieur classifiant (ce qui est d'ailleurs encore un signe que ce n'est pas DU qui assure cette conversion). Exemple : UN [TYPE VIN] MERVEILLEUX. Une autre conversion massif-comptable est le conditionneur de Galmiche 1988, signifiant 'une part de', que nous noterons [PART X] : *une bière, un*

¹⁴ Cette opposition fonctionne aussi avec PARLER N : *parler chevaux*, c'est parler de l'animal (comptable), tandis que *parler cheval*, c'est parler d'une activité liée au cheval (massif). Voir aussi Note 5.

¹⁵ Selon Galmiche 1987, l'idée de conversion régulière apparaît déjà chez Damourette & Pichon 1911-1927:425 (« En français moderne, toute substance peut être envisagée d'un point de vue ou de l'autre ») et elle trouve une formulation explicite chez Weinreich 1966. Il revient à Pelletier 1975, Bunt 1985 et Galmiche 1987 d'avoir montré qu'il y a différentes conversions associées à différentes sémantiques.

double scotch (UN DOUBLE [PART SCOTCH]). Celui-ci s'applique aussi à des comptables : *un spaghetti bolognaise, un avocat aux crevettes* (désignant en fait un demi-avocat).¹⁶

Il existe aussi plusieurs conversions comptable-massif, à commencer par le broyeur (angl. *glider*) de Pelletier 1975, que nous noterons [EXTRAIT X] :

(12) *Pierre a de l'œuf sur son veston.* (DU [EXTRAIT ŒUF])

Le broyeur s'applique aux fruits et légumes de façon assez surprenante ; les fruits et légumes que l'on ne consomme pas dans leur totalité sont traités comme des massifs lorsqu'ils sont considérés en tant qu'aliments ; cf. le contraste suivant :

(13) **a.** *Pierre mange du pamplemousse. Il aime le pamplemousse.*
([EXTRAIT PAMPLEMOUSSE])
b. *Pierre mange une orange. Il aime les oranges.*

Avec les X qui ont une fonction (la voiture sert à se déplacer, la flûte à produire de la musique), [EXTRAIT X] donne le résultat de leur utilisation ('déplacement en train', 'musique de flûte') ou encore l'activité consistant à les utiliser ('conduire une voiture', 'jouer de la flûte') :

(14) **a.** *Pierre a fait de la voiture. Il préfère le train à la voiture.*
([EXTRAIT VOITURE])
b. *Pierre écoute de la flûte. Il aime la flûte.* ([EXTRAIT FLÛTE])

Il existe encore d'autres conversions de ce type (cf. d'autres exemples de Galmiche 1988 en (15)), mais leur nombre reste néanmoins limité.

(15) **a.** *Pierre vend de la cigarette de contrebande.*
([PRODUCTION CIGARETTE])
b. *On a surtout fait de la pomme cette année.*
([PRODUCTION POMME])
c. *Il va y avoir de la chute.* ([MULTITUDE CHUTE])

On peut assimiler ces conversions à des sortes de lexies vides. On observe d'ailleurs avec ces conversions régulières les mêmes phénomènes de figement qu'avec la combinaison de lexies normales. Ainsi [EXTRAIT POISSON a] a fourni la lexie à part entière POISSON b (*Pierre mange du poisson tous les jours*). De même, [EXTRAIT MOUTON a] a donné deux lexies désignant respectivement la viande et la peau de mouton. Dans certains cas comme *du carton vs un carton* (une boîte en carton) ou *du soleil vs le soleil* (l'astre solaire) ou *un vison* (un animal) vs *du vison* (de la fourrure) vs *un vison* (un manteau), la lexicalisation est telle que la conversion

¹⁶ On notera qu'on peut difficilement dire #*un vin* ou #*un chocolat à croquer* avec un sens 'une part de', probablement parce qu'il existe plusieurs façons de partager ces substances et que [PART X] est alors en compétition avec d'autres lexies (*verre, pichet, bouteille de vin ; carreau, barre, plaque de chocolat*).

n'est plus active chez nombre de locuteurs, et le sens même de cette conversion incertain¹⁷.

On peut encore citer, pour conclure, le cas des massifs abstraits qui alternent DU et UN selon qu'ils sont modifiés ou non (Gross 1975, Kleiber 2006), preuve, s'il en était encore besoin, que ces deux articles expriment le même sens et ne commutent que pour des raisons syntaxiques :

- (16) a. *Pierre a du/*un courage.*
b. *Pierre a un/*du courage remarquable.*

2. Le placement linéaire des articles et des déterminants adjectivaux

On pourrait penser que le placement des articles ne présente pas de difficultés particulières. Contrairement à une idée largement développée aujourd'hui, il n'est pas clair qu'il y ait une position unique pour le déterminant (au sein du syntagme nominal), en tout cas en français. Nous allons donc commencer notre étude par la question générale du placement des déterminants adjectivaux. Nous regarderons ensuite le cas particulier des articles et notamment celui des formes en DE. Notre modélisation du placement est faite dans le cadre du modèle topologique et vise à établir les champs du groupe nominal ou plus exactement du groupe prépositionnel, car nous pensons que le placement de la préposition doit être considéré en même temps que celui des déterminants et du nom.

2.1. Le placement des déterminants adjectivaux

Nous regroupons sous le terme **déterminant adjectival** les adjectifs possessifs (MON, TON ...), l'adjectif démonstratif CET, les numéraux (DEUX, TROIS ...) et la classe assez large des adjectifs indéfinis (AUCUN, CHAQUE, PLUSIEURS, QUELQUES ...). Nous éliminons de notre étude les autres déterminants, qui ouvrent généralement un constituant prépositionnel, de la forme « Adv/Adj de » (*peu de, beaucoup de, plein de, pas mal de ...*) ou « N de » (*un tas de, des masses de, la plupart de, la moitié de, deux tiers de ...*), et encore d'autres locutions comme *n'importe quel* ou *je ne sais quel*. Nous laissons aussi de côté quelques éléments, parfois nommés prédéterminants, qui peuvent se placer devant le déterminant comme les adjectifs SEUL et TOUT et l'adverbe MEME (*seuls/tous/même les idiots comprendront*).

¹⁷ Par exemple, dans le *Cobuild*, pour MINK 'vison', l'animal est défini à partir de la fourrure (exemple noté par Fontenelle 1997 et repris par Barque 2007), contrairement à la plupart des autres dictionnaires.

En première analyse, classer tous les déterminants adjectivaux dans une même classe distributionnelle de déterminant paraît raisonnable, puisque ces éléments semblent commuter :

- (17) **a.** *J'ai perdu les/mes/ces/des/deux/plusieurs/quelques pommes.*
 b. *J'ai perdu la/ma/cette/une/chaque pomme.*

En déclarant que le déterminant est obligatoire (18a) et qu'il se place en tête du groupe nominal (à l'exception de quelques prédéterminants bien répertoriés) (18b), on rend compte à bon compte de la syntaxe du groupe nominal.

- (18) **a.** **J'ai perdu pomme/pommes.*
 b. **J'ai acheté belles plusieurs pommes.*

Mais ceci présuppose l'unicité du déterminant. Ici les problèmes commencent. Que faire de (19) ?

- (19) *ces/les/mes deux/quelques pommes*

On peut décréter que *ces* est le déterminant (puisque'il occupe la première place) et que *deux* ou *quelques* sont ici des adjectifs épithètes, mais on se retrouve alors avec une ambiguïté fonctionnelle, voire catégorielle, pour les numéraux et les éléments qui possèdent le même comportement (DIVERS, DIFFÉRENTS, QUELQUES ...), ambiguïté qui n'est nullement justifiée au niveau sémantique et lexical, puisque'aucune différence de sens n'est décelable entre les deux positions (cf. Van Peteghem & Tovenà 2006 ou Gaatone 2006). Par exemple, les exemples (20a) et (20b) sont parfaitement synonymes, à la différence de structure communicative près :

- (20) **a.** *Différentes/deux/quelques personnes sont venues me voir. Je les ai envoyées au bureau des réclamations.*
 b. *J'ai envoyé au bureau des réclamations les différentes/deux/quelques personnes qui sont venues me voir.*

On peut préserver une analyse homogène des numéraux en renonçant à l'unicité du déterminant et en considérant qu'on a au moins deux positions déterminatives et trois classes distributionnelles d'éléments qui peuvent occuper ces positions :

- les **déterminants définis** : l'article défini LE, les adjectifs possessifs (MON, TON ...) et l'adjectif démonstratif CET ;
- les **déterminants quasi-indéfinis** : les numéraux (DEUX, TROIS ...) et les adjectif DIVERS, DIFFÉRENTS, QUELQUES ... (nécessairement au pluriel)¹⁸ ; ces éléments ne sont pas marqués pour la définitude : ils peuvent assurer seuls la détermination et déclenchent alors une interprétation indéfinie, mais ils sont compatibles avec un déterminant défini.

¹⁸ Il est clair que QUELQUE (au singulier) est une autre lexie, qui d'ailleurs n'est plus productive en français contemporain et n'apparaît plus que dans des expressions figées : *quelque chose, (il y a) quelque temps, quelque peu, en quelque sorte, avoir quelque peine à ...*

- les **déterminants indéfinis**¹⁹ : UN, AUCUN, CHAQUE, TEL (OU TEL) ..., PLUSIEURS, CERTAINS ...

En ne considérant que les trois classes distributionnelles que nous venons d'introduire, les règles sont temporairement les suivantes :

- Il existe deux²⁰ positions de détermination en français (Fig. 1a) : l'une des deux au moins doit être remplie ; la première est occupée par les déterminants définis (et est donc liée à la référentialité), la deuxième par les déterminants quasi-indéfinis (et est donc liée à la quantification). L'absence de déterminant défini entraîne l'interprétation indéfinie du déterminant quasi-indéfini.
- Les déterminants indéfinis occupent simultanément les deux positions (Fig 1b).

Nous représentons dans la Fig. 1 les différentes positions topologiques entre la préposition et le nom. Nous ne détaillons pas les différentes positions adjectivales qui suivent le nom (cf. par ex. Knittel 2005 ou Iordanskaja 2003). Pour une présentation plus précise de la topologie²¹, on pourra consulter Gerdes & Kahane 2006.

a.

<i>Prép</i>	<i>Dét défini</i>	<i>Dét quasi-indéf</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
avec	ces	quelques	autres petits	livres

b.

<i>Prép</i>	<i>Dét indéfini</i> = <i>Dét déf + quasi-indéf</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
avec	plusieurs	autres petits	livres

Figure 1. Les positions topologiques entre la préposition et le nom

¹⁹ On notera que les déterminants indéfinis sont soit toujours singuliers comme CHAQUE, soit toujours pluriels comme CERTAINS.

²⁰ Bien que nous l'ayons situé en dehors de notre étude, il nous faut également une place pour TOUT dans *avec toutes mes amies* entre la préposition et le déterminant défini. On notera que TOUT ne peut pas cooccurrer avec un quasi-indéfini (**toutes les/mes deux/quelques amies*). Cette impossibilité n'est pas sémantiquement motivée (puisque la cooccurrence est possible avec le pronom dans *toutes les deux*) et nous devons la traiter comme une contrainte topologique, considérant que la présence de TOUT bloque la position du quasi-indéfini (ce qui bloque le DEUX adjectif, mais pas le DEUX pronom).

²¹ L'étude la plus poussée de la topologie du français à ma connaissance a été développée par Pierre Le Goffic qui a fait un étiquetage topologique de *Sylvie* de Nerval dans son projet Syntaxe. Ces travaux ne sont pas encore publiés, mais on pourra consulter Le Goffic 2003, qui les préfigure.

En conclusion, nous considérons que la détermination du nom dans *ces deux gâteaux* est assurée conjointement par *ces* et *deux* : le premier assure la définitude, tandis que le deuxième assure la quantification. Référentialité et quantification sont les deux principales contributions de la détermination, exprimable en un même mot, mais aussi en deux.

2.2. Le placement des articles

Nous allons maintenant modéliser les descriptions proposées à la section 1.1.2.

L'article UN est un déterminant indéfini : il se comporte comme les autres déterminants indéfinis et non comme les numéraux, puisqu'il ne peut coexister avec un déterminant défini.

Une des complications du système des indéfinis en français est que les différents DE, y compris les locutions DU et DES, ne peuvent coexister. Autrement dit, bien que sémantiquement envisageable (cf. (18b)), un partitif d'un indéfini pluriel n'est pas possible :

- (21) a. **J'ai mangé de des gâteaux.*
 b. *J'ai mangé de plusieurs gâteaux.*

Après la préposition DE, comme nous l'avons déjà dit, DU et DES sont remplacés par le déterminant zéro, tandis que UN est normalement réalisé.

Le DE négatif est aussi une préposition, mais il joue également le rôle d'article indéfini : il occupe donc la position de déterminant et bloque en même temps les deux positions déterminatives.

Le DE partitif, qui est également une préposition, occupe donc la position de la préposition, mais bloque quand même DU et DES.

Les articles DU et DES, quant à eux, se comportent comme les autres déterminants indéfinis, si ce n'est qu'ils ne peuvent apparaître ni après la préposition standard DE, ni après le DE partitif.

Nous modélisons cette impossibilité pour les différents DE de coexister en considérant que tous les DE occupent une position commune. Cette position n'est jamais réalisée seule, sauf pour le prédéterminant DE, dont on a vu qu'il ne se combinait qu'avec les déterminants définis (possessifs et démonstratifs) et restait extrêmement marginal.

Dans les autres cas, la position spéciale pour DE fusionne avec une ou plusieurs positions voisines. Le DE préposition standard, ainsi que le DE partitif, entraînent la fusion de la position spéciale avec la position préposition, laissant les positions déterminant libres (Fig. 2b). Ceci suffit à bloquer DU et DES qui doivent aussi occuper la position spéciale DE. Les articles DU et DES entraînent la fusion de la position spéciale avec les positions déterminants (Fig. 2c). L'article négatif DE, qui ne peut cooccure ni avec une préposition, ni avec un autre déterminant, entraînerait, quant à lui la fusion de la position spéciale avec à la fois la position préposition et les positions déterminant (Fig. 2d).

a. DE prédéterminant

<i>Prép</i>	<i>DE</i>	<i>Dét défini</i>	<i>Dét quasi-ind</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
avec	de	ce		petit	vin

b. DE préposition standard ou DE partitif

<i>Prép+DE</i>	<i>Dét défini</i>	<i>Dét quasi-ind</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
de	ces	quelques	petits	livres

c. DU/DES

<i>Prép</i>	<i>DE+Dét défini+</i> <i>Dét quasi-indéf</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
avec	des	petits	livres

d. DE article négatif

<i>Prép+DE+</i> <i>Dét défini+Dét quasi-indéf</i>	<i>... Adj ...</i>	<i>Nom</i>
de	petits	livres

Figure 2. Les positions topologiques entre la préposition et le nom, incluant DE.

Conclusion

1) Nous considérons qu'il existe, en français, une catégorie flexionnelle de définitude pour le nom à seulement deux valeurs, *défini* et *indéfini*. Considérer la définitude comme une catégorie flexionnelle signifie que l'expression de la définitude est obligatoire (le choix de la valeur – défini vs. indéfini – restant libre), c'est-à-dire que, en dehors de contextes bien particuliers où la définitude ne s'exprime pas, un nom doit en français être accompagné d'un déterminant exprimant la définitude.

2) Le dit article partitif DU est pour nous un article indéfini pour les massifs singuliers. Il existe un certain nombre de conversions régulières comptable-massif

(*de l'*_[EXTRAIT œuf], *de la* _{[PRODUIT cigarette] de contrebande}) et massif-comptable (*un* _{[TYPE vin] merveilleux}, *un double* _[PART scotch]), mais ni DU, ni UN ne sont porteurs de ces conversions, puisqu'elles s'observent également avec LE ou DE négatif.

3) Nous estimons qu'il existe 5 articles en français lorsqu'on les dénombre en tant qu'unités lexicales : le défini LE (de formes *le/la/les*), l'indéfini des comptables singulier UN (*un/une*), l'indéfini des massifs singuliers DU (*du/de la*), l'indéfini pluriel DES (de formes *des* et *de*) et l'indéfini négatif DE. S'y ajoute une forme zéro d'article indéfini utilisée après la préposition DE, à la place de DU et DES.

4) Il y a plusieurs classes distributionnelles de déterminants adjectivaux : les définis (LE/CET/MON), les quasi-indéfinis (DEUX, QUELQUES, DIFFÉRENTS ...) et les indéfinis (UN, CHAQUE, PLUSIEURS ...). Les articles indéfinis DU et DES se rapprochent des déterminants indéfinis, mais possèdent une distribution à part en raison de leur non-cooccurrence avec la préposition standard DE et le partitif DE. De même, l'article-préposition négatif DE possède une distribution unique. Nous avons retenu deux positions topologiques pour les déterminants en raison de la cooccurrence possible entre déterminants définis et quasi-indéfinis.

5) La complexité des problèmes que nous avons considérés vient en grande partie de la polysémie de DE. Nous avons isolé 6 formes *de* (cf. par ex. Abeillé *et al.* à paraître pour d'autres cas encore) : la préposition DE, le partitif DE, qui est à la fois une lexie à part entière et une sous-lexie des locutions DU et DES, le prédéterminant DE, l'article négatif DE et la forme atone *de* de l'article DES. Malgré leurs différentes appartenances catégorielles, ces différentes formes occupent toutes la même position topologique et s'excluent donc mutuellement, mais chacune en fonction de son rôle va également occuper des positions topologiques voisines.

Remerciements : Je remercie Kim Gerdes, Claude Muller et Igor Mel'čuk et les éditeurs de cet ouvrage pour leurs remarques, conseils et corrections sur les premières versions de ce travail.

Références

- Attal P., 1976, A propos de l'indéfini *des* : Problèmes de représentation sémantique, *Le français moderne* 44(2), 126-142.
- Abeillé A., Bonami O., Godard D. & Tseng J., à paraître, The syntax of French *à* and *de*: an HPSG analysis, in P. Saint-Dizier (ed.), *Syntax and semantics of prepositions*, Kluwer, Dordrecht.

- Barque L., 2007, *Formalisation des liens de polysémie du français*, Thèse de l'Université Paris 7.
- Bosveld-De Smet L., 2000, Du pluriel au massif - Référence (pro-)nominale plurielle : aspects linguistiques et psycholinguistiques, *Verbum* 22:4, 363-440.
- Buffier C., 1709, *Grammaire française sur un plan nouveau*, Nicolas Le Clerc, Paris.
- Corblin F., 1987, *Indéfini, défini, démonstratif*, Droz, Genève/Paris.
- Damourette J. & Pichon E., 1911-1927, *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, t. 1, d'Artray, Paris.
- Dobrovie-Sorin C. & Beyssade C., 2004, *Définir les indéfinis*, CNRS Editions, Paris.
- Englebert A., 1992, Le « petit mot » DE : étude de sémantique historique, *Langue et culture*, 25, Droz, Genève.
- Fontenelle T., 1997, *Turning a Bilingual Dictionary into a Lexical-Semantic Database*, *Lexicographica*, Series Maior 79, Tübingen, Niemeyer, 328 p.
- Frei H., 1960, Tranches homophones : à propos de l'article partitif, *Word*, 3, 317-322.
- Gaatone D., 1992, De négatif entre la syntaxe et la sémantique. Réflexions sur quelques propriétés du déterminant *de*, *Langue française* 94, 93-102.
- Gaatone D., 2006, La problématique des notions d'« indéfinitude » et de « prédication » à travers la comparaison de *quelques* et de *plusieurs*, In F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (eds.) *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 25-35.
- Galmiche M., 1987, À propos de la distinction massif/comptable, *Modèles linguistiques*, 9 :2, 179-203.
- Galmiche M., 1988, Massif/comptable : de l'un à l'autre et inversement, in J. David et G. Kleiber, *Termes massifs et termes comptables*, *Recherches linguistiques*, 13, 63-77.
- Gerdes K. & Kahane S., 2006, L'amas verbal au cœur d'une modélisation topologique du français, in Gerdes K. & Muller C. (eds.), *Ordre des mots et topologie de la phrase française*, *Linguisticae Investigationes* 29:1, 75-89.
- Gross M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Hermann, Paris.
- Iordanskaja L., 2003, L'ordonnements des adjectifs co-dépendants en russe, *Actes de la première conférence internationale sur la Théorie Sens-Texte (MTT 2003)*, 159-169.
- Kleiber G., 1994, Qu'est-ce qui est (in)défini ?, *Faits de langue*, 4, 81-87.
- Kleiber G., 2006, Du massif au comptable : le cas des N massifs concrets modifiés. In F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (eds.), *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 183-202.
- Knittel M.-L., 2005, Some remarks on Adjective placement in the French NP, *Probus* 17:2, 185-226.
- Kupferman L., 1979, L'article partitif existe-t-il ?, *Le français moderne*, 47, 1-16.
- Kupferman L., 1994, *Du* : un autre indéfini, *Faits de langues* 4, 195-203.
- Kupferman L., 1998, *Des* : pluriel de *du* ?, in M. Bilger et al. (eds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Leuven-Paris, Peeters, 229-238.

- Le Goffic P., 2003, Phrase, séquence, période, *Actes du Colloque international 'Modèles Syntaxiques'*, Bruxelles.
- Leeman D., 2004, *Les déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique*, PUF, Paris.
- Mel'čuk I., 1993, *Cours de morphologie générale, vol. 1*, PUM/CNRS, Montréal/Paris.
- Muller C., 1977, A propos de *de* partitif, *Linguisticae Investigationes*, 1:1, 167-196.
- Nolda A., 2006, *De* indéfini et *de* partitif. In F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (eds.), *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 155-167.
- Partee B. H., 2005, Diathesis alternations and NP semantics, *East-West Encounter, Proc. Second Int. Conference on Meaning-Text Theory*, Moscou, 361-373.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- Van Peteghem M., Tovina L., 2006, La place de différents dans le syntagme nominal et les déterminants. In F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (eds.), *Indéfini et prédication*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 449-460.
- Weinreich U., 1966, Explorations in Semantic Theory. In T.A. Sebeok (ed.), *Current Trends in Linguistics*, III, Mouton, The Hague, 395-477.